CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Compte-rendu de la réunion
De la commission Solidarité et droits de l'enfant
Mercredi 14 décembre 2011
à la Maison pour tous 16h-17h30

Etaient présents : Aïcha Shaaban, Lison Copin, Quentin Joseph-Adolphe, Treska Vertus, Yanis Kebdi.

La réunion était animée par Olivier Epron, animateur de l'atelier citoyenneté.

Ordre du jour :

- Remise de la charte de fonctionnement
- Recensement des thèmes à aborder cette année

Il a été procédé à la lecture de la charte de fonctionnement, adoptée en 2009 et réactualisée chaque année. Elle a été remise aux conseillers et suppléants.

Après un rappel du rôle de la commission, les élus et suppléants présents ont exprimé les thèmes qu'ils souhaitent aborder cette année.

La question de la mise en place d'actions de solidarité, notamment envers les pays pauvres, a été largement évoquée. Aïcha a fait part de son expérience lors du Téléthon avec le collège Jean Villar qui a permis de récolter de l'argent.
Elle propose de développer une action similaire et d'envoyer l'argent aux pays pauvres, d'autres propositions sont évoquées. Quentin a fait part de son engagement auprès du secours populaire et du mouvement d'enfants Copains du monde.

> Engager une réflexion avec les conseillers sur le projet à mettre en place : quel pays, actions, partenaires ?
L' animateur a rappelé participation du CCE en 2009/2010 au financement d'une école en Haïti avec le secours populaire.

- Aïcha a fait part d'une information qu'elle a trouvé sur Internet : chaque jour 30 000 personnes meurent à cause du non-accès à l'eau potable. Les conseillers sont intéressés pour réfléchir sur ce sujet et voir ce qu'ils pourraient faire.

- Les conseillers évoquent également leur intérêt pour organiser une récolte de jouets pour les enfants défavorisés.

> La ville organise chaque année le mois de la solidarité en décembre et une action pourrait être engagée dans ce cadre par le CCE, éventuellement en partenariat avec le secours populaire avec l'opération des pères Noël verts.

- Concernant les droits de l'enfant, les conseillers constatent que la majorité des enfants ne connaissent pas la convention internationale des droits de l'enfant (au niveau national, une enquête de l'Unicef montre que seuls trois adolescents sur 10 ont entendu parler de cette convention).

> Les conseillers proposent de vérifier l'information par une enquête auprès des enfants courneuviens afin de mettre en place des actions de sensibilisation.

- L'animateur rappelle que l'année dernière, Evré Isikli responsable de la vie associative à La Courneuve avait proposé aux enfants du conseil de participer aux actions mises en place par la ville dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage au mois de mai. Les conseillers sont intéressés pour y présenter les nouvelles formes d'esclavage notamment les enfants soldats.

Conclusion

Les conseillers souhaitent s'investir dans des actions de solidarité aussi bien au niveau local qu'international. Avant d'envisager et de proposer des actions, ils vont s'informer sur différentes problématiques dont l'accès à l'eau potable.

La sensibilisation et l'information des enfants autour de la convention internationale des droits de l'enfant est un chantier à mettre en œuvre après avoir vérifié le niveau de connaissance des enfants courneuviens.

L'animateur va reprendre contact avec Evré Isikli pour la participation des enfants aux initiatives pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage.

Prochaines réunions :

Mercredi 18 janvier 2011 de 15h30 à 17h00 :
Problématique des enfants soldats en vue de participer aux initiatives pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage.